



14ème législature

Question N° : 88412	De M. Patrick Hetzel (Les Républicains - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Défense		Ministère attributaire > Défense
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Iraq	Analyse > guerre du Golfe. financement. informations.
Question publiée au JO le : 15/09/2015 Réponse publiée au JO le : 05/01/2016 page : 132 Date de changement d'attribution : 08/12/2015		

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les indemnités de la guerre du Golfe de 1991. Le *New York Times* du 8 septembre 1992 révèle que les banques du Koweït, des Émirats Arabes Unis et d'Arabie Saoudite ont viré directement 84 milliards de dollars aux pays de la coalition. Il souhaite savoir si la France a touché ces financements.

Texte de la réponse

Le ministère de la défense ne dispose d'aucun élément ni d'aucune information permettant d'établir que la France aurait perçu des sommes, transitant par les banques centrales du Koweït, des Emirats Arabes Unis et d'Arabie Saoudite, correspondant à des indemnités de guerre versées aux pays de la coalition ayant participé à la guerre du Golfe en 1991.